

Un relevé établi quelques années plus tard, en 1845, lors du transfert de propriété, fait état des changements apportés à l'ermitage, à la « petite écurie au rez-de-chaussée » et à « la grande écurie qui est sur le derrière »<sup>1</sup>.

« Un grand bâtiment [...] consistant à une grande pièce au rez-de-chaussée prenant son entrée vers couchant, dans laquelle pièce se trouve un moulin à farine et un moulin à huile mûs par l'eau, avec les pressoirs à chapelle, bancs en pierre, et vis en bois [...] ; vers le bout de la dite pièce du côté du nord se trouve une porte qui communique par un corridor souterrain avec une autre grande pièce où il y a une marre pour moulin à sang ; à droite de la grande porte se trouve un couloir qui aboutit au moulin à ressence composé de 2 marres, 7 réservoirs, galère, pressoirs, jarrerrie et accessoires. Au dessus des dites pièces se trouvent diverses autres pièces pour magasins, cuisine, chambre, cabinets, et une grande jarrerrie ; à côté est une grande écurie avec greniers à foin par-dessus ; il y a au devant une grande terrasse en très bon état qui contient toute la longueur du bâtiment ; au bout de cette terrasse se trouve un petit four à pain. Il existe au levant du dit bâtiment, et attenant au même batiment un corp de batisse qui se compose d'un bûcher qui prend son entrée au midi sur la place dépendant de la chapelle, d'une grande salle par-dessus prenant son entrée vers levant sur un petit plateau qui est à côté du chemin public, au fond de laquelle salle il y a une cuisine, et d'une grande pièce au dessus des dites salle et cuisine servant actuellement de remise et prenant son entrée du côté du nord »<sup>2</sup>.

1 Ces termes figurent dans l'acte de vente contracté par Jacques Augier le 31 décembre 1831 (A.M.G., 3 S 1, *Copie des pièces et titres ...*, doc. cité, p. 11).

2 *Ibid.*, procès-verbal daté du 6 septembre 1845 (p. 12-13). Le cadastre de 1847 mentionne les différents moulins cités (A.D.A.M., 03 P 0100, Auribeau-sur-Siagne, Etat de section, 1850, non paginé).